



rupture conventionnelle ou faute grave

Par **mumu2306**, le **12/05/2012** à **21:23**

bonjour,

je travaille a intermarche depuis 10 ans et j'aimerais arrete de travaille pour eux ,
ainsi que de voir autre chose..

mais pour cela j'aimerais ce qui est mieux de faire

- une rupture de convention
- un licenciement pour faute grave

car j'aimerais toucher du chômage le temps de trouver un autre travail

merci tout vos reponses

bonne soiree

Par **P.M.**, le **12/05/2012** à **22:08**

Bonjour,

Pour la rupture conventionnelle, il faut que l'employeur en soit d'accord...

Une faute est en général involontaire...

Il y a une autre solution, c'est de trouver un autre emploi et de démissionner ensuite...